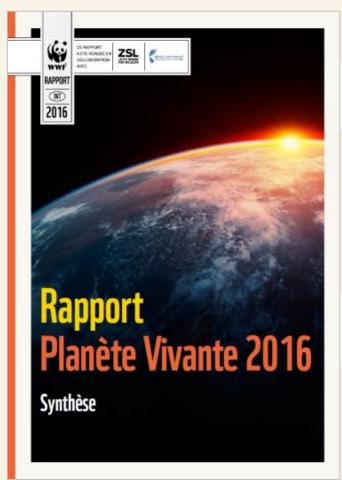


L'action du WWF

Des projets basés sur des constats objectifs

One planet living

Le rapport annuel « Planète Vivante »



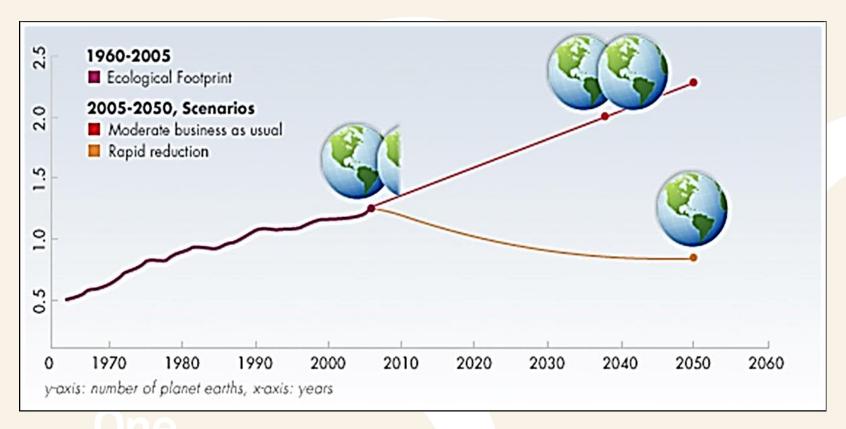
À CAUSE DE LA PRESSION HUMAINE EN ÉVOLUTION CONSTANTE, LE CAPITAL NATUREL DIMINUE PLUS VITE QU'IL NE PEUT SE RÉGÉNÉRER



planet UVINg

One planet living

L'empreinte écologique : vivre sur une seule planète !



Une approche développée par l'ONG Global Footprint Network

One planet living

Le premier quartier OPL® à Londres dans les années 2000

L'architecte Bill Dunster développe son projet Zed Factory avec le premier quartier OPL dénommée Bed Zed:



One planet living

La Méthode « One Planet Living »

Un développement en partenariat du WWF Suisse avec Implenia Suisse SA

One planet living

10 principes du WWF International

One planet living

- 1. Zéro carbone
- 2. Zéro déchets
- 3. Transports durables
- 4. Matériaux locaux et durables
- 5. Alimentation locale et durable
- 6. Gestion durable de l'eau
- 7. Habitats naturels et biodiversité
- 8. Culture et patrimoine
- 9. Équité et partenariats locaux
- 10. Qualité de vie et bien-être

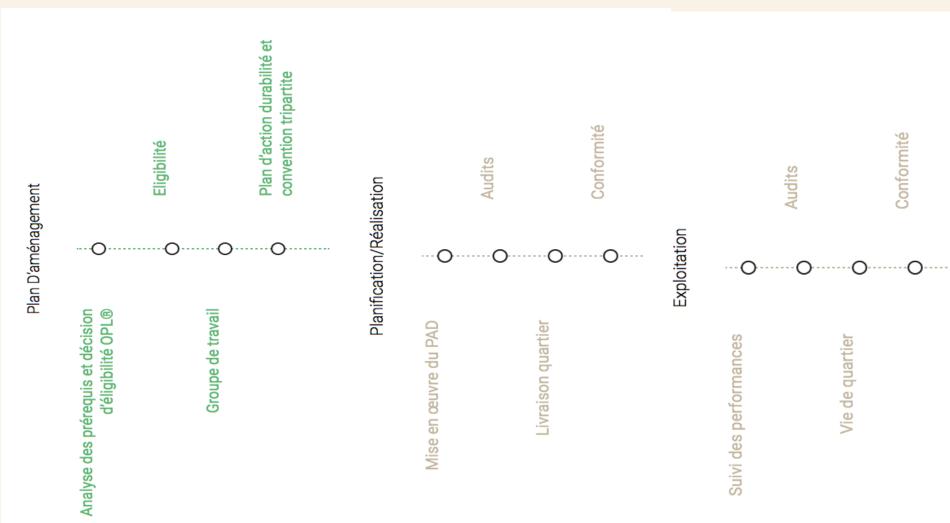


Building a future in which people live in harmony with nature.



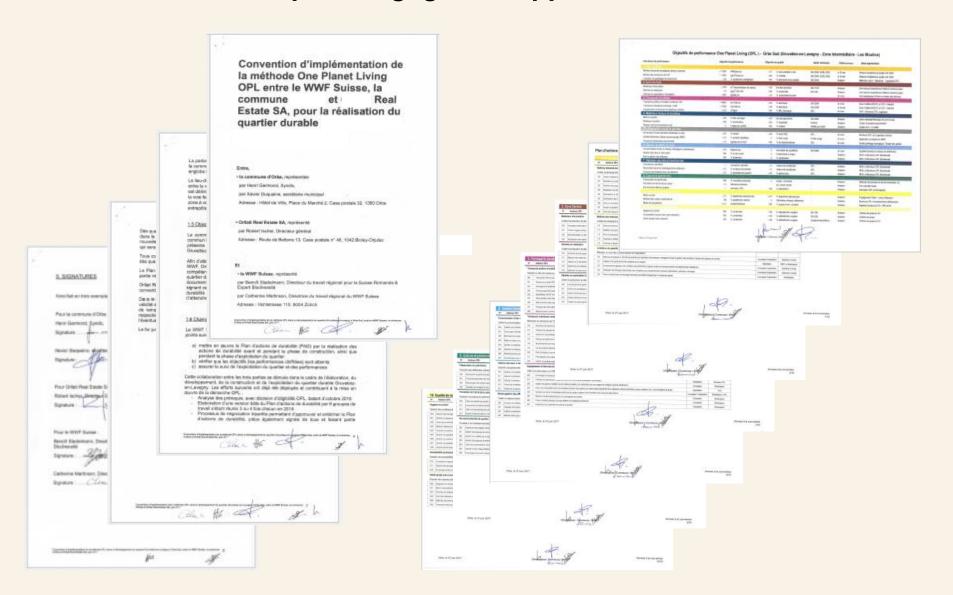
Un processus continu (certification continue)





uving

Une convention Tripartite, gage de l'appellation OPL



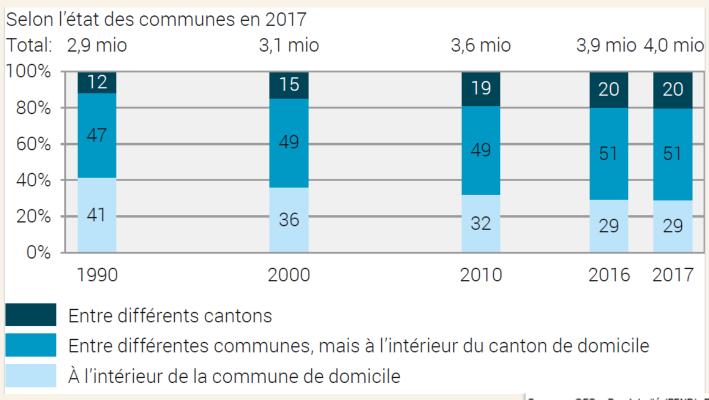
Application du principe OPL 3 «Transports Durables»

Sur les périmètres de projets pilotes

Rappel des enjeux

Des besoins en mobilité toujours plus loin !

Les personnes actives en Suisse se déplacent vers des lieux de travail toujours plus loin de leur domicile:



Sources: OFS - Pendularité (PEND), Relevé structurel (RS)

Rappel des enjeux

Type de mobilité des personnes actives en Suisse

Chiffres-clés sur le comportement en matière de transports, en 2015

Distance et durée journalières des déplacements		
Distance journalière moyenne par personne ¹ (en Suisse)	36,8 km	
Variation depuis 2000	+5%	
Part de la voiture de tourisme	65%	
Part des transports publics	24%	
Part des déplacements pour les loisirs	44%	
Part des déplacements pour le travail	24%	
Temps de trajet journalier moyen² par personne¹ (en Suisse)	90,4 min	

Mobilité annuelle	
Mobilité annuelle moyenne par personne ¹ (en Suisse et à l'étranger; y c. tous les voyages)	24'849 km
Part des déplacements à l'étranger	45%
Part de l'avion	36%
Possession de véhicules, de permis et d'abonnements TP	
Part des ménages avec voiture(s)	78%
Part des ménages avec vélo(s)	65%
Part de la population (de 18 ans et plus) avec permis de conduire pour voiture	82%
Part de la population (de 16 ans et plus) avec abonnement(s) des transports publics	57%

Application du principe OPL 3 «Transports Durables»

Sur le périmètres de projet du Centre Oecuménique des Eglises (Gd-Saconnex - GE)

Analyse des Prérequis OPL® sur le périmètre du COE

Vérification de preuves tangibles liées au développement du périmètre

OPL-PR 02 Axe prioritaire de transports publics

Le projet se positionne sur les axes « Crêts des Morillons », « Route de Ferney » et « Chemin du Pommier », offrant au site plus de trois lignes de transports en commun.

Le périmètre sera desservi à l'avenir par le prolongement de la ligne 15 de tram approuvée dans le plan directeur cantonal.

OPL-PR 02-A : Justificatifs de conformité à la stratégie fédérale de dessertes de transports en commun

 Plan de Quartier situé en zone de desserte A selon l'ARE, considéré comme « très bonne desserte de transports publics ».

OPL-PR 02-B : Justificatifs de conformité aux politiques cantonales de mobilité

La mobilité régionale autour du périmètre de projet doit se développer par renforcement des complémentarités de modes de transports entre transports individuels, mobilité douce et transports publics. Les lignes de bus existantes et le prolongement prévu du tram 15 le long de la route de Ferney constituent actuellement des éléments forts, ainsi que les cheminements pour piétons et cyclistes à développer dans le projet Jardin des Nations.

OPL-PR 02 -C : Justificatifs de conformité des décisions communales aux stratégies supérieures

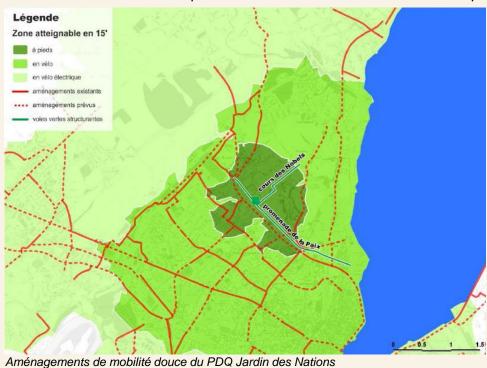
- La commune est soumise aux stratégies cantonales.

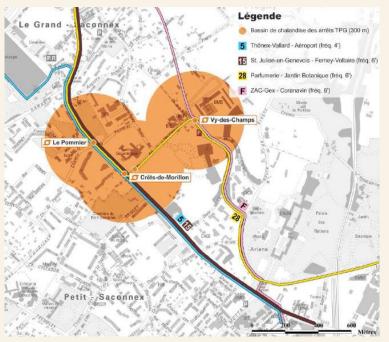
Exemple de bonnes pratiques dans les projets immobiliers

3. Transports durables - Mobilité combinée

Favoriser une mobilité combinée et modulaire

- Situation périurbaine desservie par 5 bus et un futur tram.
- Amélioration des infrastructures de mobilité douce à l'ensemble du projet Jardin des Nations
- Contribution des entreprises à une mobilité durable de leurs employés par des Plans de Mobilité





Transports publics renforcés

Liste des actions retenues – engagement contractuel (convention tripartite)

Transports publics, mobilité douce et mobilité combinée

Garantir un très bon accès du quartier par les transports publics avec des fréquences élevées

- 300 Incitation pour des abonnements Unireso auprès des habitants et employés par un subside communal
- 301 Modéliser le besoin de carsharing/carpooling attractif par phase
- 302 Garantir des places vélos proches des arrêts de bus, pour favoriser l'intermodalité mobilité douce/transports publics
- 303 Encouragement à une mobilité combinée, voire intégrée (TP / Mobility / VLS / Covoiturage / etc.) en lien avec le service existant de la commune
- 304 Cheminements MD du Cour des Nobels et de la Promenade de la paix pour une perméabilité maximale du quartier
- 305 Offre de stationnement vélos et poussettes pour les logements, les commerces et les visiteurs du site (soit local vélo, soit abris extérieurs couverts),
- 306 Signalétique (panneaux, moniteurs ou app) et info mobilité en temps réel (accès, temps, dist.), coordonnée avec commune et projet Parc Nation
- 307 Aménagement d'une ou plusieurs stations de vélos en libre-service (type Vélospot ou éq.), voir avec Global Fund
- 308 Information / communication / conseils en mobilité par le biais du Groupe de Mobilité des Organisations Internationales

Transports individuels motorisés (TIM)

Garantir toutes les initiatives viables pour minimiser les émissions de CO2 par hab du quartier liées au transport individuel motorisé.

- 309 Rester à termes en dessous d'un seuil de 0,6 place/100 m² sur l'ensemble du périmètre du quartier
- 310 Etudier si une gestion centralisée est nécessaire en fonction du besoin de mobilité (places PPE séparées)
- 311 Introduction de zones à vitesse modérée (zones 30 et de rencontre), suite à l'ouverture du tunnel des nations
- 312 Promouvoir l'auto-partage (y c. véhicules utilitaires) par l'implémentation d'une application du type Carpool
- 313 Plan d'incitation à une mobilité partagée en entreprise (covoiturage)
- 314 Installation des infrastructures de base pour bornes de recharge électrique à raison de 15% de la capacité du parking
- 315 Tarification dissuasive des parkings pour visiteurs/clients
- 316 Installation de bornes de recharges électriques pour visiteurs en extérieur (minimum deux)
- 317 Dans le cadre du PLQ, échanges avec l'association RADAR pour accord sur la réduction du nombre de places de parking sur l'ensemble du quartier
- 318 Inciter l'utilisation du P47.

Equipements et Services de logistique urbaine

Encourager une efficacité logistique à l'échelle du dernier kilomètre en garntissant des surfaces, services et équipements suffisants au sein du quartier

- 319 Monitoring de la mobilité (demande TP, stationnements (incl. vélos), charges de trafic, évolutions comportementales)
- 320 Centre de service "Mobilité" (mise en place à définir, via une Loge) pour conseils et services (location véh. utilitaires, cargobike, informations, réservations).
- 321 Aires de livraison et de gestion de la logistique interne au quartier bien répartis sur le site à raison de plus de 200m² au total
- 322 Collecte de déchets et centre de tri en accord avec les services communaux
- 323 100% des livraisons et service internes à propulsion électrique ou humaine (équipements pour la conciergerie).

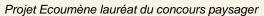
Exemple de bonnes pratiques dans les projets immobiliers

7. Habitats naturels et biodiversité

Se rapprocher des dynamiques naturelles

- Premier concours paysager selon le cahier des charges OPL – Biodiversité











Exemple de bonnes pratiques dans les projets immobiliers

9. Equité et partenariats locaux

Rechercher l'alignement des intérêts de toutes les parties prenantes

- Mise à disposition d'un espace commun polyvalent (hors droits à bâtir)
- Gouvernance participative avec une trésorerie de quartier gérée par les usagers





Activateur OPL planifié avec la start Up ENOKI (issue du SolarDecathlon)

Application du principe OPL 3 «Transports Durables»

Sur le périmètre de projets d'Orbe-Sud - VD

Analyse des Prérequis OPL® sur le périmètre d'Orbe Sud

Vérification de preuves tangibles liées au développement du périmètre

Si à ce jour les stratégies de développement des transports publics semblent être bien inscrites dans des réalités décisionnelles et de planification du grand territoire, il n'en reste pas moins que la mobilité sera un maillon faible de ce projet, Orbe étant une petite bourgade, n'offrant pas les mêmes possibilités de mobilité combinée et d'accès aux services et loisirs que des grands centres urbains.

OPL-PR 02-A : Justificatifs de conformité à la stratégie fédérale de dessertes de transports en commun

PPA situé en zone de desserte C selon l'ARE. Voir cartographie ARE « Qualité de desserte TP ».

OPL-PR 02-B: Justificatifs de conformité aux politiques cantonales de mobilité

- 3^e crédit-cadre cantonal (2013): 8'890'000.-CHF accordé à Travys pour le raccordement OC-CFF.
- Dépose de demande de permis de construire en 2015, dossier en cours d'instruction.

OPL-PR 02 -C : Justificatifs de conformité des décisions communales aux stratégies supérieures

 Voir rapport d'activité 2014 de l'Association pour le développement économique Orbe-Chavornay (ADEOC) et notamment les initiatives de la commission de mobilité (CoMob).

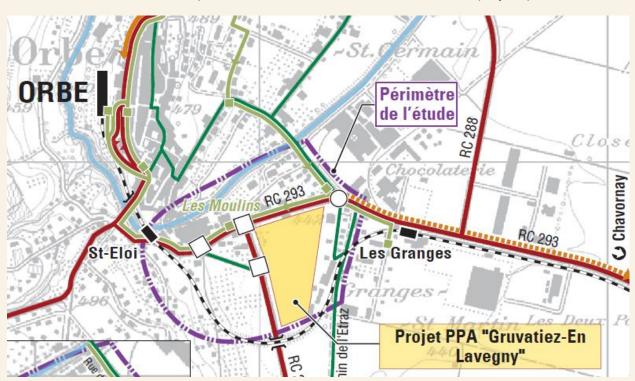
Plan d'Action de Durabilité OPL® d'Orbe-Sud

Exemple de bonnes pratiques dans les projets immobiliers

3. Transports durables - Mobilité combinée

Favoriser une mobilité combinée et modulaire

- Situation périurbaine desservie par bus et deux futurs arrêts RER (Orbe Lausanne).
- Amélioration des infrastructures de mobilité douce à l'ensemble du périmètre
- Contribution des entreprises à une mobilité durable de leurs employés par u renforcement du plan de mobilité ADEOC





Etude de mobilité selon Transitec, 2014

Liste des actions retenues – engagement contractuel (convention tripartite)

Transı	ports publics et mobilité combinée (TP)
	tir un très bon accès du quartier par les transports publics avec des fréquences élevées
300	Fréquences RER et bus à améliorer. Cadence prévue : 1/2h jusqu'en 2025-2030, puis 3 courses/h aux heures de pointe et ensuite ou 1/4 heure.
301	Distance aux arrêts RER à 400 m, bus à 200m
302	Aménagement Bike&Ride pour l'intermodalité
303	Cheminements MD facilités, intuitifs incitatifs, intégrés au réseaux communaux (ZI Orbe Sud)
304	Signalétique (accès, temps, distances) et info mobilité en temps réel (accès, temps, dist., prochain départ de bus, voitures Mobility à dispo. etc.)
305	Hiérarchisation des réseaux de transport et répartition de l'usage de l'espace par mode de transport
306	Stationnement vélos 2/lgmt (court/long termes)
307	Proposer des vélos (électriques) en libre-service. Dans un premier temps favoriser l'usage du vélo (réseau de qualité, recharge électrique)
308	Négocier avec la communauté tarifaire des avantages aux habitants OPL (négociation par la plateforme OPL)
T	wants in dividuals was taking (TIM)
	ports individuels motorisés (TIM) iser les émissions de CO² par habitant du quartier liées au transport individuel
310	Diminution des places de stationnement à 0.8-0.9/lgmt à terme sur l'ensemble du périmètre OPL
311	Création d'un groupe de suivi des enjeux de mobilité avec réévaluation de la situation à chaque étape de développement.
312	Voitures en auto-partage (idéalement 1/80 lgmts) - (exemple modèle d'exploitation Mobility@home)
313	Parking mutualisé entre commerces et visiteurs
314	Assainissement par la pose d'enrobé phono-absorbant de la route Granges-Saint-Martin
315	Lier les surfaces d'activités dédiées à des acteurs importants (ex. futur CTR) à un plan de mobilité d'entreprise, (mobilité ADEOC)
316	Plan d'incitation à une mobilité partagée
317	Préinstallation pour réseau de bornes de recharge électrique (tubes, puissance MT, etc.)
318	Gestion du parking visiteurs en lien avec la mesure 310 (effort de mutualisation)
	ements et Services de logistique urbaine
	une observation sur l'efficacité énergétique à l'échelle du dernier kilomètre : créer des valeurs de référence (objectif non chiffré)
320	Encourager un service de livraison à domicile avec l'ensemble des commerçants du centre ville
321	Collecter les déchets par rabattement des flux, conforme aux pratiques communales
322	Installer des gares à caddies (ou éq.) dans le quartier, en conformité avec les usages de la Migros (grande distribution)
323	Ouvrir une concertation avec les recycleurs (privés et/ou publics) et autres acteurs générant de la logistique urbaine
324	Valoriser sur site le compostage produit par les jardins urbains et les entretiens des zones de dépendance
325	Réserver un(des) espace(s) pour la conciergerie de quartier
326	Prévoir une(des) place(s) d'accueil dédiée à la logistique (livraisons)
327	Positionner les écopoints en bordure du quartier

Application du principe OPL 3 «Transports Durables»

Sur le périmètre de l'Ancienne Papeterie (Marly - FR)

Analyse des Prérequis OPL® sur le périmètre de l'Ancienne Papeterie Vérification de preuves tangibles liées au développement du périmètre

Les mesures suivantes doivent permettre par conséquent d'avoir un accès facilité au quartier tout en diminuant l'apport du trafic de véhicules individuels, pour autant qu'elles soient obligatoirement intégrées au PAD - Ancienne Papeterie et au PAL de la commune de Marly pour leurs mises en œuvre.

OPL-PR 02-A : Justificatifs de conformité à la stratégie fédérale de dessertes de transports en commun

- PPA situé en zones de desserte C et D selon l'ARE. Voir sur geoadmin « Qualité de desserte TP ».

OPL-PR 02-B : Justificatifs de conformité aux politiques cantonales de mobilité

- Amélioration de la desserte spatiale des zones urbanisées et des grands projets de développement urbain de l'ouest marlinois, dont une nouvelle ligne TP n°3 à Marly, par le schéma directeur des transports publics de l'Agglomération.
- Amélioration des conditions de circulation des bus en prévoyant des feux pour prioriser les TP sur l'axe route de Gruyère-route de Fribourg
- Réalisation d'un 2ème axe fort de mobilité douce connexe à la TransAgglo (Corminboeuf Givisiez Gare de Fribourg Marly).

OPL-PR 02 -C : Justificatifs de conformité des décisions communales aux stratégies supérieures

 Agrandissement du P+R de Marly-Gérine (en ouvrage) pour diminuer le trafic automobile dans les centres et valoriser l'espace public urbain

Analyse des Prérequis OPL® sur le périmètre de l'Ancienne Papeterie

Vérification de preuves tangibles liées au développement du périmètre

Décision d'éligibilité OPL®

Le PAD — Ancienne Papeterie pourrait être « ELIGIBLE OPL® », si des engagements fermes sont pris entre municipalité et promoteurs, concernant :

- Révision du PAL en accord avec les formulations du PAD et les outils de planification des hiérarchies supérieures (LAT et PDC)
- Elargissement du périmètre d'application de la démarche OPL® à l'ensemble de la terrasse alluviale (inclus MIC)
- Engagements fermes à démontrer pour l'atteinte d'une part minimale de logements sociaux (logements subventionnées, séniors, abordables, etc.), conforme aux besoins cantonaux
- Engagements fermes à démontrer pour garantir la revitalisation du tronçon de la Gérine sur toute la limite du projet, conformément aux fonctions écologiques attendues entre deux zones alluviales d'importance nationale.
- Engagements fermes devant démontrer le renforcement des moyens infrastructurels mis en œuvre pour assurer un axe de transport prioritaire fort et un transfert significatif du trafic individuel motorisé vers les transports publics, ainsi que les garanties de la mise en œuvre d'un plan de mobilité propre au MIC, pour la gestion des pendulaires.

Dates et signatures

Le 17 octobre 2016, François Guisan, Intégrateur OPL®, Implenia Suisse SA

Catherine Martinson, Project Leader OPL®, WWF-Suisse

Nicole Camponovo, Secrétaire régionale, WWF-Fribourg

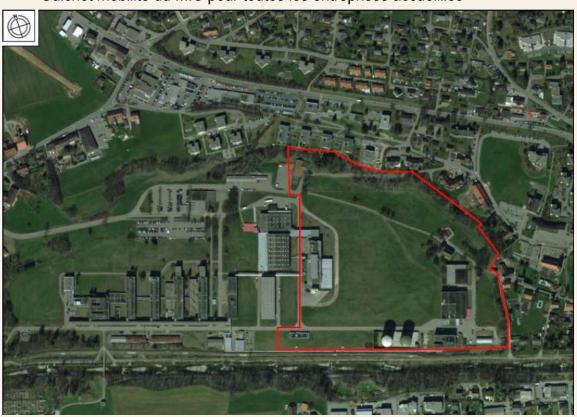
Plan d'Action de Durabilité OPL® de l'Ancienne Papeterie

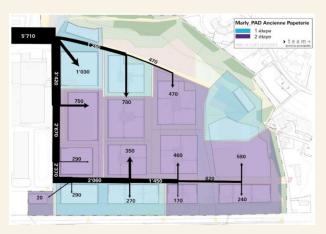
Exemple de bonnes pratiques dans les projets immobiliers

3. Transports durables - Mobilité combinée

Favoriser une mobilité combinée et modulaire

- Situation périurbaine desservie par bus et une future ligne rapide FR-Marly .
- Amélioration des infrastructures de mobilité douce à l'ensemble du périmètre avec deux navettes automatiques
- Guichet mobilité du MIC pour toutes les entreprises accueillies







Liste des actions retenues – engagement contractuel (convention tripartite)

03.1 Tra	ansports publics, mobilité douce et mobilité combinée
	r un très bon accès du quartier par les transports publics avec des fréquences élevées
300	Assurer la fréquence de la ligne 3 toutes les 10 minutes (acquise dès 2021)
301	Assurer une distance aux arrêts bus de maximaum 300 mètres avec cheminement direct et attractif (nouveaux arrêts)
302	Misen en place d'un service de navettes autonomes (liaison avec TP au site du MIC)
303	Proposer à chaque nouvelle location de logement un abonnement TPF toutes zones pour 5 ans
304	Mise en place d'une navette pour les déplacements internes au quartier et vers la zone d'activités
305	Mise en place d'un service de carsharing attractif type Mobility (évolutif en fonction des besoins avérés et du respect de la SIA 2039)
306	Poursuivre les aménagement Bike&Ride aux arrêts de bus, pour favoriser l'intermodalité mobilité douce/transports publics, min. 6 places/arrêt, perspective évolutive
307	Développement d'un accès aux transports intégré (TP / Mobility / VLS / Covoiturage / etc.)
308	Cheminements MD facilités, intuitifs et sécurisés, intégrés aux réseaux communaux / perméabilité maximale du quartier
309	Offre de stationnement vélos et poussettes pour les logements, les commerces et les visiteurs du site (soit local vélo, soit abri extérieur couvert), bien localisée et bien équipée
310	Signalétique (panneaux, moniteurs ou app) et info mobilité en temps réel (accès, temps, dist.), coordonnée avec MIC, commune et tpf
311	Aménagement de trois stations de vélos en libre-service en coordination avec l'association VLS locale
312	Offre de cargobikes en libre service ou par le biais de la conciergerie/loge
313	Elaboration d'une carte de stationnement vélos
314	Offre de bornes de recharge pour vélos électriques
315	Atelier mutualisé pour réparation/entretien vélos (mise à disposition d'un local)
316	Information / communication / conseils en mobilité
03 2 Tra	ansports individuels motorisés (TIM)
	r toutes les initiatives viables pour minimiser les émissions de CO2 par hab du quartier liées au transport individuel motorisé.
317	Atteindre à terme le quota de max. 0,8 place/logement sur l'ensemble du périmètre du quartier
318	Parking silo mutualisé dans le Plug-in en cas de besoins avérés en étape 2
319	Gestion centralisée et intelligente des places de parking, inclus besoins PPE (logements dissociés des places de parking)
320	Introduction de zones à vitesse modérée dans l'ensemble du quartier (zones 30 et de rencontre)
321	Promouvoir l'auto-partage (y c. véhicules utilitaires) par l'implémentation d'une application type Sharoo
322	Plan d'incitation à une mobilité partagée (covoiturage)
323	Réseau pour l'instalaltion de 12 bornes de recharge électrique (places publiques)
324	Tarification incitative des parkings pour visiteurs/clients (régi par le RCU)
325	Pré-équiper 50% des places privées de prises électriques (tubes vides en bordure de parking)
325	

352

Service de location de véhicules utilitaires

Liste des actions retenues – engagement contractuel (convention tripartite)

	quipements et Services de logistique urbaine
Encou	ırager une efficacité logistique à l'échelle du dernier kilomètre en garntissant des surfaces, services et équipements suffisants au sein du quartier
326 N	fonitoring de la mobilité (demande TP, stationnements (incl. vélos), charges de trafic, évolutions comportementales)
327 C	Centre de service "Mobilité" (via Loge du MIC) pour conseils et services (location véh. utilitaires, cargobike, informations, réservations).
328 N	fise en place d'un service de livraison à domicile (vélo ou autres modes alternatifs) en synergie avec cabamobile
329 L	aboratoire de recherche pour une mobilité innovante
330 C	Collecte de déchets et écopoints à positionner et dimensionner en accord avec les services communaux
331 P	Places d'accueil ou zones de circulation de logistique urbaine propre au quartier
332 1	00% des livraisons internes et de service à propulsion électrique ou humaine.
	de mobilité du MIC
	urager l'usage de modes de transports alternatifs à la voiture individuelle motorisée
333	Site desservi par une navette TP en connexion avec le réseau urbain
334	Ouverture du site à la mobilité douce depuis le reste du territoire communal
335	Contrôle d'accès et réglementation du stationnement à l'intérieur du site (ayants-droit et durée limitée)
336	Implantation de vélostations libre service dans le site
337	Offre de vélos en libre-service pour les déplacements internes au MIC
338	Organisation du stationnement vélos proche des entrées des bâtiments
339	Intégration d'une zone de restauration dans les nouveaux bâtiments de la zone A
340	Loge pour services à la mobilité
341	Atteindre à terme la réduction de 60% par rapport à la norme VSS sur l'ensemble du périmètre du MIC
342	Site desservi à terme par un arrêt de transports publics (cadence : 10 minutes)
343	Mise en place d'une navette pour les déplacements internes au site d'activités
344	Fixer des critères pour l'attribution des autorisations de parcage
345	Tarifer le stationnement à l'entrée du site
346	Encourager le covoiturage (tarif et localisation des places de parc)
347	Introduction d'une zone 30 dans le site
348	Proposer aux employeurs d'apporter leur aide au financement de l'abonnement transport public de leurs employés
349	Etudier la faisabilité de proposer un service d'entretien de vélos
350	Etudier la faisabilité d'une plate-forme de covoiturage dédiée au MIC ou intégrée à une plate-forme existante
351	Installation de bornes de recharges pour véhicules électriques

One planet living

En guise de conclusion

One planet living

Le défi de l'immobilier locatif institutionnel!





Comment gagner en performance?

Qualité bien-être, communs, aménagements extérieurs...





Merci de votre attention!

François Guisan, Implenia Suisse SA <u>francois.guisan@implenia.com</u>